

FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION ÉCONOMIQUE AVEC LES AUTOCHTONES : RÉSUMÉ DU BUDGET FÉDÉRAL DE 2023

Par Jean-François Bélanger, MBA, associé principal, Marchés autochtones, Gestion d'actifs CIBC
Temps estimatif de lecture : 10 minutes

Avril 2023

Vérité et réconciliation

La Banque CIBC est fière de reconnaître l'histoire, les cultures et les contributions uniques des communautés autochtones au Canada, et accepte la responsabilité, en tant qu'institution, de contribuer à l'éducation et d'établir des relations respectueuses avec les communautés autochtones. La Banque CIBC a officiellement créé un comité d'action pour la réconciliation afin d'établir un cadre assorti d'engagements clairs et mesurables, qui accélérera les progrès tout en répondant à l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.



Introduction

L'équipe Marchés autochtones CIBC a examiné attentivement le budget fédéral de 2023 et souhaite fournir à nos clients un résumé complet des faits saillants. En tant que société de placement responsable et sensibilisée aux questions sociales, nous croyons qu'il est de notre devoir de tenir nos clients informés des dernières nouvelles en ce qui concerne les politiques gouvernementales ayant une incidence sur les communautés autochtones que nous servons.

Même si nous reconnaissons que le gouvernement fédéral a encore beaucoup de travail à faire pour répondre aux besoins et aux aspirations des peuples autochtones, nous sommes encouragés par les mesures énoncées dans le budget afin d'améliorer le bien-être économique et social des communautés autochtones partout au Canada.

Dans les lignes qui suivent, nous soulignerons les principaux aspects du budget qui favorisent la participation économique des Autochtones. Il s'agit notamment de faire progresser la réconciliation économique, d'accroître la participation des Autochtones à la prise de décisions environnementales, d'accroître la prospérité avec les peuples autochtones, d'appuyer la gouvernance et les capacités des Autochtones et de soutenir les femmes et les enfants des Premières Nations.

Plan d'action national pour mettre fin à la tragédie des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées

Le gouvernement fédéral collabore avec des partenaires autochtones pour accélérer la mise en œuvre de la Voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones disparues et assassinées. Le budget propose plusieurs investissements pour soutenir des projets dirigés par des Autochtones et visant à offrir des collectivités plus sûres, fournir des services aux victimes et améliorer l'appui aux familles de personnes autochtones disparues ou assassinées. Il établit également un mécanisme de surveillance afin de suivre les progrès et de faciliter les travaux menés en vue de faire progresser le plan d'action national par l'intermédiaire d'une table fédérale-provinciale-territoriale-autochtone permanente. De plus, le gouvernement fournira un financement pour aider le Cercle national des familles et des survivantes et pour créer un poste d'ombudsman des droits des Autochtones et de la personne.

Enfants des Premières Nations

Le gouvernement fédéral est déterminé à faire en sorte que les enfants des Premières Nations reçoivent le soutien nécessaire pour s'épanouir et que les communautés soient soutenues dans leurs efforts visant à garder les familles unies. Le gouvernement collabore avec des partenaires des Premières Nations pour mettre en œuvre le principe de Jordan, qui fournit aux enfants les ressources sanitaires, sociales et éducatives dont ils ont besoin. Le gouvernement appuie également les solutions communautaires visant à réduire le nombre d'enfants pris en charge et encourage les Premières Nations à élaborer leurs propres services à l'enfance et à la famille. Le budget accordera 171 millions de dollars en 2022-2023 à Services aux Autochtones Canada, afin de maintenir l'aide au titre du principe de Jordan, et 444,2 millions de dollars sur trois ans pour aider la Première Nation de Peguis et la Première Nation Louis Bull à exercer leur compétence sur leurs propres systèmes de protection de l'enfance.

Santé

Le budget met l'accent sur l'amélioration du système de santé public universel du Canada afin d'offrir aux Canadiens les soins de grande qualité qu'ils méritent. Même avant la pandémie de COVID-19, les Canadiens ne bénéficiaient pas de l'accès ni des résultats auxquels ils ont droit, et ce, malgré le niveau élevé des dépenses en soins de santé. Le gouvernement fédéral prévoit de verser 195,8 milliards de dollars de plus sur dix ans en transferts en santé aux provinces et aux territoires. Ce montant comprend 46,2 milliards de dollars de nouveaux fonds par l'intermédiaire de nouvelles mesures du Transfert canadien en matière de santé, d'accords bilatéraux sur mesure, de soutien au salaire des préposés aux services de soutien à la personne et du Fonds d'investissement-santé pour les territoires. Le gouvernement fédéral versera également 2 milliards de dollars sur dix ans qui seront distribués en fonction des distinctions par l'intermédiaire du Fonds d'équité en santé autochtone afin de travailler avec des partenaires autochtones

et de traiter les priorités en matière de santé des Autochtones. Ces investissements renforceront le système public de soins de santé du Canada, ce qui permettra aux Canadiens de recevoir les soins dont ils ont besoin et favorisera une économie plus saine.

Accroître la prospérité avec les peuples autochtones

Le budget reconnaît que la réconciliation économique est essentielle à l'autodétermination des peuples autochtones et propose d'allouer 5 millions de dollars à Services aux Autochtones Canada pour appuyer l'élaboration conjointe d'un cadre de réconciliation économique avec des partenaires autochtones. Ce cadre augmentera les possibilités économiques pour les peuples, les communautés et les entreprises autochtones en éliminant les obstacles systémiques et en promouvant des mesures qui cadrent avec les besoins, les perspectives et les intérêts qui leur sont propres. Le cadre s'appuiera sur de récentes initiatives dirigées par les Autochtones, comme la Stratégie économique nationale pour les Autochtones et le projet Feuille de route du Conseil de gestion financière des Premières Nations.

Faire avancer l'égalité des genres au Canada

Depuis 2015, le gouvernement fédéral a fait des investissements records pour soutenir les femmes et les personnes de diverses identités de genre au Canada, mais les femmes font toujours face à des obstacles qui leur sont propres. Le budget prévoit 160 millions de dollars sur trois ans pour financer des organismes qui offrent des services pour les femmes, en mettant l'accent sur le maintien du niveau de financement accordé aux organisations de femmes et aux groupes en quête d'équité. Cela concerne les femmes autochtones, les femmes en situation de handicap, les membres des communautés 2ELGBTQI+ et les femmes nouvelles arrivantes, noires, racisées et migrantes.

Investir dans une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique

Depuis 2015, le gouvernement fédéral a engagé plus de 6,7 milliards de dollars pour soutenir le logement dans les communautés autochtones. Cependant, les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique doivent surmonter des obstacles qui leur sont propres en vue d'accéder à un logement adéquat, et ils ne sont pas admissibles à l'aide offerte aux Autochtones vivant dans les réserves. Pour remédier à la situation, le budget de 2022 a alloué 300 millions de dollars à une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique, qui est en cours d'élaboration conjointement avec des partenaires autochtones. Le budget de 2023 propose d'affecter 4 milliards de dollars de plus sur sept ans, à compter de 2024-2025, afin de mettre en œuvre cette stratégie.

Libérer le potentiel des terres des Premières Nations

Le gouvernement fédéral est déterminé à soutenir l'autodétermination des Autochtones au moyen d'initiatives qui rendent aux communautés des Premières Nations le contrôle et la prise de décisions sur leurs terres. Le budget propose 30 millions de

dollars pour améliorer le Programme de gestion de l'environnement et des terres de réserves, 35,3 millions de dollars pour élaborer conjointement un nouveau registre national des terres dirigé par les Premières Nations et une formule de financement opérationnelle renouvelée avec le Conseil consultatif des terres. Ces initiatives permettront aux communautés des Premières Nations de renforcer leur capacité d'exercer une responsabilité accrue sur leurs terres et leurs ressources, ce qui favorisera la croissance économique et l'autodétermination.

Mener de grands projets

Le budget vise à accélérer l'examen des grands projets afin de soutenir la construction d'un réseau électrique plus durable, plus sécuritaire et plus abordable, l'extraction des minéraux essentiels et d'autres grands projets. Le gouvernement fédéral a pris des mesures pour accélérer l'évaluation des projets miniers et énergétiques et d'autres grands projets, notamment en fournissant une aide directe aux promoteurs de projets d'exploitation des minéraux essentiels pour les aider à s'y retrouver dans les processus réglementaires et les mesures de soutien du gouvernement. Le gouvernement propose également de consulter les communautés autochtones et de mettre à jour les lignes directrices fédérales relativement à l'obligation de la Couronne de consulter les peuples autochtones et de tenir compte des répercussions sur leurs droits. De plus, le budget annonce des investissements en vue d'améliorer la participation économique des Autochtones aux grands projets, ainsi qu'un soutien accru à la participation des peuples autochtones et des autres résidents du Nord aux évaluations environnementales et réglementaires des grands projets dans le Nord.

Appuyer la participation économique des Autochtones aux grands projets

Le budget souligne l'engagement du gouvernement fédéral à améliorer les avantages que les communautés autochtones tirent des grands projets sur leur territoire, notamment par une participation accrue en tant que partenaires. Le gouvernement prévoit verser 8,7 millions de dollars à Ressources naturelles Canada pour l'élaboration d'un cadre national de partage des avantages, et la Banque d'infrastructure du Canada accordera des prêts aux communautés autochtones pour l'achat de participations en capital dans des projets d'infrastructure. Le gouvernement cherche également à explorer d'autres mesures de soutien fédérales afin d'accroître l'accès des groupes autochtones aux capitaux nécessaires pour investir dans les grands projets de ressources.

Soutenir les projets d'énergie propre

Le budget propose de verser 3 milliards de dollars sur 13 ans, à compter de 2023-2024, à Ressources naturelles Canada pour soutenir la construction d'un réseau électrique plus durable, plus sécuritaire et plus abordable. En particulier, le financement du Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification sera reconstitué afin d'appuyer les priorités régionales cruciales et les projets dirigés par les Autochtones. Les projets de transmission deviendront aussi

admissibles. Cet investissement vise à aider les communautés autochtones à développer leurs propres projets d'énergie renouvelable et à faire progresser leur souveraineté énergétique. Le Programme des réseaux intelligents sera également renouvelé afin de poursuivre le soutien à l'innovation visant le réseau électrique, et de nouveaux investissements dans des activités scientifiques seront réalisés afin de tirer parti du potentiel éolien extracôtier du Canada, particulièrement au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Accroître la participation des Autochtones à la prise de décisions environnementales dans le Nord

Le budget reconnaît l'importance de la participation des Autochtones aux processus décisionnels environnementaux dans le Nord, qui est un exemple d'autodétermination en action. Le gouvernement propose de verser 19,4 millions de dollars sur cinq ans afin d'accroître la participation des peuples autochtones et des autres résidents du Nord aux évaluations environnementales et réglementaires des grands projets dans le cadre du Programme d'aide financière aux participants du Nord. De plus, 1,6 million de dollars sur deux ans seront versés au Bureau de gestion des projets nordiques afin de renforcer la capacité du gouvernement fédéral de participer aux évaluations environnementales des grands projets dans les territoires et de consulter les communautés autochtones à cet égard.

Appuyer la gouvernance et la capacité des Autochtones

Les gouvernements des Premières Nations ont besoin de ressources pour répondre aux besoins de leurs communautés et offrir les services et les programmes sur lesquels elles comptent. Appuyer les gouvernements des Premières Nations est essentiel pour soutenir l'autodétermination.

Le budget propose de verser 76,3 millions de dollars en 2023-2024 à Services aux Autochtones Canada afin de continuer à soutenir la capacité administrative des gouvernements des Premières Nations et des conseils tribaux qui offrent des programmes et des services essentiels à leurs membres.

La convention de règlement dans le cadre du litige collectif de la bande de Gottfriedson

Le système des pensionnats a assimilé de force des enfants autochtones et a causé des préjudices que subissent encore aujourd'hui les enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis ainsi que leurs familles. Pour lutter contre ces préjudices, le gouvernement fédéral a signé une entente visant à indemniser 325 bandes dans le cadre du recours collectif intenté par la bande de Gottfriedson. Le budget prévoit 2,8 milliards de dollars afin d'établir une fiducie pour soutenir les activités de guérison, de mieux-être, d'éducation, de patrimoine, de langue et de commémoration. Le gouvernement proposera également des modifications législatives visant à exonérer de l'impôt le revenu et les gains de la fiducie.

Un pas en avant

En conclusion, le budget fédéral de 2023 représente un pas en avant pour soutenir la participation économique des Autochtones et faire progresser la réconciliation économique. Bien qu'il reste encore beaucoup de travail à faire, les mesures du budget visant à accélérer l'examen des grands projets, à mobiliser les communautés autochtones et à soutenir leur participation aux évaluations environnementales et réglementaires sont louables. De plus, les investissements du budget visant à améliorer la participation économique des Autochtones et à appuyer la gouvernance et les capacités des Autochtones sont des étapes importantes pour accroître la prospérité avec les peuples autochtones.

À Gestion d'actifs CIBC, nous sommes fiers d'aider les nations et collectivités autochtones à répondre à leurs besoins financiers. Notre engagement envers le développement économique des Autochtones ne date pas d'hier, et nous demeurons déterminés à travailler en partenariat avec les communautés et les entreprises autochtones afin de bâtir un avenir plus prospère et plus durable pour tous. Nous nous réjouissons de poursuivre notre travail avec nos partenaires autochtones au cours des prochaines années.

À propos de l'auteur

Si vous avez des questions sur ce rapport, ou si vous souhaitez explorer les façons dont la Banque CIBC peut vous venir en aide, à vous et à votre nation, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



Jean-François Bélanger, MBA

Associé principal, Marchés autochtones

Gestion d'actifs CIBC

jf.belanger@cibc.com

450-368-9884

Membre de la Nation huronne-wendat

À propos de Gestion d'actifs CIBC, Marchés autochtones

Gestion d'actifs CIBC s'engage à soutenir les communautés des Premières Nations, métisses et inuites afin qu'elles atteignent le bien-être et la prospérité financière. Nous travaillons en partenariat avec le chef et le conseil, les fiduciaires et les membres des collectivités pour gérer les actifs en respectant leurs culture, croyances et valeurs.

Notre modèle de partenariat peut avoir un impact important par la création de relations à long terme, en offrant une expertise financière et en transférant des connaissances aux leaders et aux membres de la communauté afin d'améliorer la prospérité financière.

Capacités de Gestion d'actifs CIBC

L'équipe Marchés autochtones de Gestion d'actifs CIBC offre des solutions financières complètes aux communautés autochtones partout au Canada. Voici quelques-unes des capacités de notre équipe :

- Une solide culture de durabilité.
- Une collaboration de longue date avec les communautés autochtones pour atteindre leurs objectifs.
- Une équipe spécialisée de professionnels en placements experts des actions, des titres à revenu fixe, des placements non traditionnels, des investissements guidés par le passif (IGP) et des placements axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) disponible pour proposer des solutions personnalisées.
- Une série de programmes d'initiation aux finances adaptés à la culture et personnalisés qui peuvent être offerts dans les communautés afin d'aider leurs membres à mettre au point des plans financiers complets.
- Un engagement à effectuer de la recherche et à offrir un leadership éclairé en fonction de vos besoins.
- De la recherche sur les placements afin d'offrir un rendement et des résultats supérieurs.

Communiquez avec nous en tout temps

Pour en savoir plus sur ce rapport et les façons dont nous pouvons venir en aide à votre nation ou communauté, veuillez communiquer avec Jean-François Bélanger.

Pour en savoir plus, suivez-nous sur [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. et peuvent changer en tout temps. Gestion d'actifs CIBC inc. n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions. Le présent document vise à donner des renseignements généraux et ne vise aucunement à donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle de chacun et l'actualité doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. Sauf indication contraire, toutes les opinions et estimations figurant dans le présent document datent du moment de sa publication et peuvent changer.

Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC), utilisées sous licence.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc.